

LOCATAIRES	caution	TOTALITE		SALLE 2/3		SALLE 1/3		FORFAITS	
		CUISINE	sans cuisine	CUISINE	sans cuisine	CUISINE	sans cuisine	Électricité Gazinière	chauffage *
Particuliers de Lessard et particuliers hors Lessard assujettis à la T.P.	800€								
Week-end ou jour férié (a)		235 €	145 €	200 €	115 €	130 €		30€	40.00 €
total avec un jour en plus (b)		300 €	215 €	245 €	160 €	160 €		30€	40.00 €
1 jour en semaine (c)		120 €	75 €	105 €	60 €	70 €	45 €	15€	35.00 €
Particuliers et associations extérieurs	800€								
Week-end ou jour férié (a)		595 €		490 €				30€	40.00 €
total avec un jour en plus (b)		650 €		530 €				30€	40.00 €
1 jour en semaine (c)		260 €		180 €				15€	35.00 €
Associations de Lessard	800€	G R A T U I T							
Une fois par an (d)									
Week-end ou jour férié (a)		230 €	145 €	195 €	115 €	130 €	45 €	30€	40.00 €
total avec un jour en plus (b)		300 €	215 €	245 €	160 €	160 €		30€	40.00 €
1 jour en semaine (c)		120 €	gratuit	105 €	gratuit	70 €	gratuit	15€	35.00 €

(a) Week-end = samedi + dimanche.

(b) Total avec 1 jour en plus du week-end ou du jour férié.

(c) Un jour la semaine = du lundi au vendredi.

(d) Le jour de gratuité de la location s'entend hors période juin, juillet et août, ainsi que pendant les fêtes de fin d'année. Ce jour est fixé lors de la réunion annuelle des associations.

* Chauffage durant la période du 15 octobre au 15 mai

NOTA 1

-Le bar est compris dans tous les cas de location.

-La vaisselle est comprise dans les cas de location avec cuisine.

NOTA 2

-Pénalité de retard de remise des clefs : 15,25€/jour.

NOTA 3

-Assemblée Générale des Associations Communales = La location de la salle est gratuite si l'assemblée générale a lieu un jour de semaine.

NOTA 4

-Une majoration de 50 % sera appliquée pour toute location du 31 décembre au 1er janvier.